



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

illettrisme

Question écrite n° 73193

Texte de la question

M. Jean-Claude Abrioux souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'illettrisme à l'école. Nombre d'enseignants constatent que certains élèves admis en classe de sixième rencontrent des difficultés de lecture, d'écriture et de compréhension du langage. Cette situation est préoccupante car elle contient les germes de la violence juvénile. En effet, ces enfants s'avèrent très rapidement incapables de suivre les matières proposées et sont livrés à eux-mêmes préférant perturber les cours ou ne pas venir au collège. Il conviendrait de revoir le fonctionnement de l'école primaire afin que chaque enfant scolarisé soit apte à lire, écrire et compter. Sans l'enseignement et la maîtrise de ces bases indispensables, la lutte contre la violence scolaire n'a aucune chance de succès. Il lui demande que cet objectif devienne une priorité de l'éducation nationale.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Abrioux](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (10^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73193

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 février 2002, page 821